

DÉBAT | POLITIQUES PUBLIQUES

L'aide au développement



D.R.
Jean-Michel Severino,
directeur général
de l'Agence française
de développement

*L'aide au développement
est à la fois efficace
et perfectible* »

Le gouvernement a lancé il y a peu un vaste chantier de revue générale des politiques publiques qui répond à une exigence forte de nos concitoyens pour plus de transparence et d'efficacité dans l'emploi des ressources de l'Etat. Le dispositif français d'aide au développement des pays les plus pauvres comptera parmi les politiques auditées, avec des résultats attendus en mars 2008. Il faut s'en réjouir.

En effet, si les sondages montrent une adhésion forte et spontanée de l'opinion publique à l'égard des grandes causes du développement et des efforts financiers en leur faveur, un scepticisme persiste quant à l'efficacité de l'aide : 42 % des Français la jugent peu ou pas efficace. Assistanat, corruption, néo-colonialisme, les stéréotypes hérités d'une autre époque ont la vie dure. Cette situation est paradoxale car, malgré les nombreux progrès qui restent à accomplir, l'aide publique au développement (APD), mesurée à l'aune de ses objectifs fondamentaux, est devenue efficace pour soutenir la croissance, lutter contre la pauvreté et protéger l'environnement.

Certes, elle ne peut à elle seule engendrer la croissance : les volumes engagés ne sont pas en mesure de porter seuls ce défi. On ne peut donc pas s'attendre à ce que l'APD fasse « décoller l'Afrique » ou quelque autre région du monde. Pour autant, les études empiriques des dernières années attestent de ses effets positifs sur la réduction de la pauvreté. En trente ans, l'analphabétisme des adultes a par exemple été réduit de 40 % en Afrique subsaharienne, de même que la mortalité infantile, en dépit d'une

faible croissance du revenu par habitant et d'une forte augmentation de la population. La modernisation des programmes d'aide et leur évaluation systématique ont par ailleurs permis une nette amélioration de la qualité des projets financés : passage d'une logique de moyens à une logique de résultats, pilotage affiné des programmes en fonction de leurs réalisations effectives, quasi-disparition de l'aide liée à des obligations d'achat et effort d'harmonisation mené par l'ensemble des bailleurs de fonds commencent à porter leurs fruits.

Comment poursuivre ce mouvement d'accroissement de l'efficacité de l'aide ? Il sera tout d'abord capital de renforcer la part de l'aide consacrée aux instruments concrets d'action. En France, l'assistance technique, l'aide projet et l'aide programme (livrées sous forme de prêts concessionnels, de garanties, de subventions, etc.) représentent moins de 30 % de l'APD bilatérale. Il s'agira également de réduire la volatilité et l'incertitude de l'aide, dont les fluctuations d'une année sur l'autre, au gré d'arbitrages budgétaires, handicapent les pays aidés. Il est également urgent d'examiner la cohérence de nos politiques publiques : une meilleure prise en compte des intérêts des pays en développement dans l'élaboration des politiques nationales et communautaires est nécessaire. Enfin, il faut continuer à améliorer la coordination entre les différents acteurs de l'aide, afin d'augmenter les synergies, notamment européennes.

L'aide au développement est à la fois efficace et perfectible. La relative absence de cette politique dans le débat

public ne doit pas faire oublier l'enjeu qu'elle représente en termes de prévention des conflits, d'accompagnement des processus de peuplement en Afrique, de réduction de la pauvreté ou de protection internationale de l'environnement. Autant d'investissements dans notre avenir commun qui justifient un combat sans relâche pour accroître davantage l'efficacité de l'aide et son appropriation par les Français. ■



ent est-elle efficace ?



Régis Mabilais, responsable des programmes Aide et Europe pour le regroupement d'ONG Coordination Sud

“
Centrer l'aide sur le développement économique et social des pays pauvres
”

Te débat sur l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) est pratiquement aussi ancien que l'aide elle-même. Il est pourtant toujours aussi fondamental d'en clarifier les termes. Il convient tout d'abord de remettre l'aide au développement en perspective. D'aucuns voudraient lui voir jouer un rôle d'instrument de régulation de la mondialisation et de financement des biens publics mon-

diaux, alors que les flux en question ne représentent qu'à peine 0,24 % de la richesse mondiale, contre une socialisation des richesses pour financer la solidarité et les dépenses publiques de plus de 40 % dans les pays industrialisés. De même, elle n'occupe qu'une part relative au sein des flux financiers Nord-Sud, dont les estimations montrent que le solde est très largement en défaveur des pays pauvres. Une aide efficace doit donc s'inscrire dans une action qui regroupe l'ensemble des politiques ayant un impact sur les pays du Sud (politiques agricole et commerciale, lutte contre la fuite des capitaux et l'évasion fiscale, mise en place d'un droit international de la dette, etc.).

Si l'on s'en tient aux flux d'aide, il est important de préciser la nature des dépenses concernées. L'APD est mesurée par un indicateur élaboré par les pays riches qui permet de gonfler considérablement son volume en intégrant des dépenses qui ne contribuent pas directement au développement. Pour s'assurer de son efficacité, il est donc fondamental de réformer ses modalités de comptabilisation afin de prendre en compte la réalité de l'apport financier des pays donateurs en faveur du développement. Et une fois les montants déterminés, les engagements des pays donateurs devraient être pluriannuels, pour rendre les flux prévisibles à moyen terme et mettre fin à leur très forte volatilité, préjudiciable à la mise en œuvre de stratégies de développement.

Il convient également de clarifier ses objectifs. Depuis ses origines, l'APD est tout autant un instrument d'influence géopolitique, de défense d'intérêts économiques, et depuis peu, de régu-

lation des flux migratoires, que de réduction de la pauvreté. Une aide efficace devrait, au contraire, se centrer exclusivement sur l'appui au développement économique et social des pays pauvres. Et cibler les principaux secteurs qui ont un impact sur le développement : préservation de l'environnement, développement rural et urbain, accès aux services sociaux de base (éducation, santé et démographie...).

Enfin, aucun saut qualitatif ne pourra se produire sans une démocratisation du système de l'aide lui-même et une réforme des méthodes des institutions en charge de la mise en œuvre de cette politique. Cela passe non seulement par une plus grande transparence, mais aussi par une révolution copernicienne dans les modalités d'élaboration des stratégies et de mise en œuvre de l'aide. Dans ce domaine, il est nécessaire de faire preuve de beaucoup de modestie et de pragmatisme, tout en développant des approches itératives basées sur une large participation des populations et des acteurs concernés, tant dans l'élaboration des programmes que dans leur évaluation. Pourtant, malgré l'emphasis mise dans le discours des principales institutions de l'aide sur son « appropriation » par les pays du Sud, les conditionnalités macroéconomiques restent toujours centrales et la profonde asymétrie de la relation bailleurs de fonds-pays bénéficiaires perdure. Or, pour appuyer des processus de développement endogènes, la priorité devrait être le renforcement et l'autonomisation des acteurs, en premier lieu les Etats, mais aussi tous ceux qui assurent le dynamisme d'une société, dont les organisations de la société civile. ■

